


Groupe scolaire <b>Simone Signoret « les Garennes »</b> 34 rue des Garennes 69800 Saint-Priest	Téléphone : 04.78.20.20.48 04.78.20.94.41 Courriel : <a href="mailto:ce.0690167g@ac-lyon.fr">ce.0690167g@ac-lyon.fr</a> (élémentaire) <a href="mailto:ce.0692389x@ac-lyon.fr">ce.0692389x@ac-lyon.fr</a> (maternelle)	
---	---	---

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 03/07/2017

Étaient présents :

**Parents délégués :** Mme AVON, Mr BRUNOT-MIGNOT, Mme STEINER

**Enseignants :** Mme ROCHEBLAVE (directrice maternelle), Mr AEBERLI (directeur élémentaire), Mme BECHKOFF, Mme BEL, Mme BENIERE, Mr DEBENATH, Mme DESCHAMPS-NOHALES, Mme GAY, Mme GREULING, Mme HERNANDEZ, Mme LAROUDIE, Mme MALFATTI, Mme PANEL, Mme PERRIN, Mme ROCHAT.

**DDEN :** Déléguée Départementale de l'éducation Nationale : Mme LABARDE

**Mairie :** Directrice de l'éducation : Mme BERNARD

Adjointe au Maire : Mme HUCHOT

Référente périscolaire : Mme OTTAVIANI

### Ordre du jour :

#### 1. Bilan de l'année scolaire 2016 – 2017 :

Que ce soit dans le cadre artistique dans le cadre du développement durable, ou dans le cadre des apprentissages aux programmes, voici un aperçu des différentes sorties, activités proposées aux élèves, toujours dans un but pédagogique affirmé :

Projets financés par la mairie, par l'AESS, par la coopérative.

La nature s'installe à l'école : projet jardin - développement durable	CP - CM2
Visite des jardins familiaux	CP - CM2
Chant sur le répertoire du chanteur Aldebert	CP – CE1 – CM1 – CM2
Stage au conservatoire musique et jardin	CP – CE1 – CM2
Mettre un conte en musique	CE2
Fresque développement durable : redécorons notre préau avec 2 artiste	Ecole Elémentaire
Projet danse avec un chorégraphe	CE1
Classe verte dans les volcans d'Auvergne	CM2
Sortie au Musée de la vie rurale	CP
Sortie à la Maison de la danse	CE1 – CM2
Correspondance épistolaire avec une classe de CP	CP
Sortie au musée de St Romain en Gal	CE2
Sortie Moyen Age à Terra Salva	CM1
Sortie aux grottes du Cerdon	CP - CE1
Escalade	CE2 – CM1
Piscine	CP – CE1 – CM2
Venue de Mr Yves Grevet , écrivain, dans les classes	CM1
Lien CM2 / Collège Gérard Philippe	CM2
Projet Terre à Terre	Maternelle
( avec l'intervention d'une artiste potière sur toutes les classes et des productions	selon les niveaux)
Sorties Miribel	PS/MS/GS
	Maternelle
Sortie aux Grottes de La balme	GS
Lien grande section / CP	

De nombreuses sorties dans les structures de la ville telles que le Théâtre Théo Argence, le cinéma le Scénario (Ecole et cinéma), l'Artothèque, la Médiathèque.

**Remerciements à la mairie pour :**

- la facilité d'utilisation de toutes les structures et la richesse des ressources proposées :
  - Culturelles ( cinéma, artothèque, médiathèque, théâtre, conservatoire)
  - Sportives ( Etaps (disponibilités, compétences), piscine, gymnases)
- Le financement de nombreuses sorties (150 € par classes) des nuitées de la classe verte et financement des actions pédagogiques.

**A. Manifestations en lien avec l'AESS ( Amis de l'Ecole Simone Signoret)**

Malgré les craintes météorologiques, la kermesse a pu se dérouler correctement.

Notons que le repas participatif a été un vrai succès dans la mesure où il a vu de nouvelles familles y participer.

L'AESS espère fortement qu'il y aura un renouvellement de ses membres car ce sont beaucoup de parents d'élèves de CM2 qui ont animé l'association et donc la vie de l'école.

Pour que la vie dynamique de notre école continue, n'hésitez pas, dès la rentrée, à vous manifester auprès de Mme Deschamps-Nohales, maitresse de CM2, et présidente de l'association ou de la directrice de maternelle, ou du directeur d'élémentaire.

**B. Vente de gâteaux**

Une vente de gâteaux a lieu tous les vendredi de 15h50 à 16h15 sur l'esplanade de la sortie des classes.

L'argent récolté est attribué à la classe qui organise la vente afin de financer des sorties scolaires.

La vente cette année a été moins régulière dû au fait d'une nouvelle organisation suite à la mise en place du plan vigipirate. En effet, maintenant, la vente de gâteaux a lieu sur l'esplanade de la sortie des classes et par conséquent est rendue moins visible. Cela a engendré des recettes financières moindres.

La vente de gâteaux devra être plus régulière l'année prochaine afin que les parents reprennent l'habitude du « goûter » gourmand du vendredi soir.

Merci à tous les parents qui s'investissent pour la confection des gâteaux et à ceux qui donnent de leur temps pour assurer la vente (50 centimes la part de gâteau, et 50 centimes la boisson)

**2. Perspectives année scolaire 2017 – 2018 :**

**A. Voici les prévisions d'effectif au 3 juillet 2017 pour l'école élémentaire**

CP	58
CE1	44
CE2	50
CM1	51
CM2	56

TOTAL : 279 soit 11 classes

**Voici les prévisions d'effectif au 3 juillet 2017 pour l'école maternelle**

TPS	8
PS	50
MS	50
GS	51

TOTAL : 159 soit 6 classes

**C. Validation Projet d'école 2016-2020**

Cette année, l'ensemble de l'équipe pédagogique a travaillé sur le projet d'école 2017-2020. Le projet d'école, validé par l'Inspecteur de l'éducation nationale fixe les axes de travail, les priorités pour les 3 années à venir pour notre école :

Voici nos axes prioritaires dans les 5 parcours du cursus des élèves :

Parcours de réussite maternelle	Amélioration de la communication et de la compréhension avec les adultes de l'école et les autres enfants par le langage.
	Harmonisation des pratiques et des outils d'évaluation
Parcours de réussite élémentaire	Harmonisation des outils d'enseignements sur chaque cycle.
	Amélioration de la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves
Parcours citoyen et éco-citoyen	Participation accrue des élèves à la vie de l'école.
	Développement de l'autonomie des élèves
	Amélioration de la communication et de la citoyenneté entre enfants.
Parcours d'éducation artistique et culturelle	Enrichissement du patrimoine culturel et artistique des élèves.
	Organisation d'une manifestation artistique chaque année, commune, à toutes les classes.
Parcours Santé	Poursuite des actions en lien avec les partenaires

#### D. Nouveau site internet

L'ancien site internet de l'école a fermé au mois de juin comme prévu.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'école sur notre nouveau site internet à l'adresse suivante :

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/ec-69/saint-priest/signoret/>

Mettez-le dans vos favoris !

#### E. Rentrée 2017 - 2018

En élémentaire :

Pour tous les élèves, CP, CE1, CE2, CM1, CM2,

Lundi 4 septembre 2017 : 8h30 – 11h30 et 13h45 – 16h

- 8h20 : ouverture des portes : accueil des élèves dans la cour de récréation.
- 8h30 : montée des élèves dans les classes.
- 8h45 : réunion d'informations pour les parents.

En maternelle :

Rentrée échelonnée pour les élèves de MS et GS le lundi 04 septembre par demi-journée, la moitié de chaque classe à cours soit le matin, soit l'après-midi.

Rentrée échelonnée pour les enfants de PS sur chaque matinée de la semaine en fonction des groupes choisis par les parents.

#### F. Mouvement de personnels.

Un grand merci aux enseignants quittant l'école :

Mme PERROT	CE2	Mr DEBENATH	CP – CM1 – CM2
Mme DUCHAMPS	CE2	Mme ERBA	CE1
Mr MONTRONE	CE2	Mme BEL	CP

Mmes DOULS Anne Sophie et MANTAUX Isabelle qui ont complété Mme Bonpain et Mme Rocheblave en maternelle.

Un grand merci à Mme FOUSSE, AVS qui quitte également l'école.

### **G. Parents d'élèves élus : dates des conseils d'école 2017-2018.**

Nous vous rappelons que vous pouvez contacter les parents d'élèves élus par mail à l'adresse suivante :

api.signoret@gmail.com

Le premier conseil d'école doit avoir lieu dans les 15 jours suivant les élections des parents d'élèves. N'hésitez pas à vous rapprocher des parents d'élèves élus de l'API si vous souhaitez rejoindre l'association, ou vous renseigner auprès du directeur ou de la directrice pour les prochaines élections des représentants des parents d'élèves qui auront lieu en octobre 2017.

Les dates prévues des prochains conseils d'école sont les suivantes :

Jeudi 19 octobre 2017 de 17h30 à 19h30

Jeudi 8 février 2018 de 17h30 à 19h30

Jeudi 31 mai 2018 de 17h30 à 19h30

### **H. 2017-2018 : Ouverture / Fermeture du portail sur le temps scolaire.**

L'école ouvre ses portes entre 8h20 et 8h30, 11h20 et 11h30, 13h35 et 13h45 et 15h50 et 16h.

En dehors de ces horaires, en application des mesures de sécurité vigipirate et sachant que l'école n'a pas le personnel pour ouvrir à n'importe quelle heure à un parent ayant un rendez-vous pour son enfant, il convient de modifier certaines habitudes.

Annoncé depuis le conseil d'école du deuxième trimestre 2017, les ouvertures et fermetures du portail sur temps scolaire ne pourront plus se faire à n'importe quel moment (même médical !).

**Dès la rentrée 2017, l'ouverture et la fermeture du portail sur le temps scolaire se fera uniquement :**

- le matin à 10h10 ;
- l'après-midi à 14h30.

Voici plusieurs exemples concrets :

Pour un rendez-vous chez un orthophoniste à 10h50, nous demandons aux parents de se présenter au portail de l'école à 10h10 pour venir chercher leur enfant et de le ramener à 11h30 au portail.

Pour un rendez-vous chez un médecin à 9h, les parents amèneront leur enfant au portail à 10h10.

N'oubliez pas de prévenir par écrit (dans le cahier de liaison) l'enseignant (e) de votre enfant.

### **I. Rythmes scolaires :**

La mairie annonce que les rythmes scolaires ne seront pas modifiés l'année prochaine.

Une concertation entre parents, enseignants et la mairie aura lieu au premier trimestre de l'année afin d'envisager l'année 2018-2019.

Les enseignants regrettent de ne pas avoir été consultés par vote au cours de ce troisième trimestre, rappelant que certaines mairies importantes en France ont pris leur décision pour l'année 2017-2018.

### **J. Travaux :**

#### **1) Gestion des poubelles de la cantine / odeurs au portail**

Depuis le 22 mai 2017 le ramassage des ordures ménagères dans les zones pavillonnaires ne s'effectue plus que 2 fois par semaine (les lundi et jeudi). Ce qui peut se comprendre pour un pavillon, pose de réels soucis d'hygiène pour notre groupe scolaire ou tous les lundis mardi, jeudi et vendredi, ce sont en moyenne 200 élèves qui mangent à la cantine.

Ainsi les déchets de la cantine s'accumulent du jeudi au vendredi dans les containers, restent le w-end et sont mis sur le trottoir le lundi matin. Le ramassage par la benne se faisant généralement vers 10h, ce sont dorénavant les odeurs nauséabondes qui accueillent les enfants à 8h20, les lundis et jeudis sans parler du côté non esthétique au portail.

Un container plus grand a été mis en place depuis afin de pouvoir gérer les quantités importantes de déchets. Mais c'est un vrai problème d'hygiène qui se pose. La mairie s'en est inquiétée en contactant le Grand Lyon responsable du ramassage des ordures. Le groupe scolaire Simone Signoret n'est pas le seul concerné sur Saint Priest.

Une solution doit être trouvée avec la mairie afin que nous puissions venir à l'école sans être importunés par les mauvaises odeurs, sans que les poubelles coulent des containers sur la voie publique aux abords du portail. Il est proposé de mettre les poubelles aux abords du deuxième portail (au 36 rue des garennes).

## 2) Travaux en lien avec le PPMS

Des brises vues doivent être installés pendant les vacances.

Une alarme anti-intrusion différente de l'alarme incendie doit être installée.

## 3) Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI)

2 VPI ont été installés au mois d'avril par la mairie dans les classes de CE2. Cela porte à 4 le nombre de VPI dans l'école. Nous espérons que d'ici la fin de l'année toutes les classes à l'étage soient équipées.

Une demande de vidéoprojecteur à demeure pour les CM2 se situant dans les algécos a été faite à la mairie.

## 4) Trous dans la cour maternelle, bord des fenêtres coupants, portails maternelle et élémentaire

Le portail est très compliqué à ouvrir et parfois les parents pensent qu'il est fermé. Il faut que la mairie intervienne.

Les trous en maternelle sont un problème récurrent régulièrement porté à l'ordre du jour du conseil d'école, n'ayant à ce jour pas trouvé de résolution.

## **K. Infirmierie : trousse premiers secours**

L'école possède une armoire à pharmacie qui est mise à jour régulièrement par l'infirmière scolaire. Les animateurs ont aussi une trousse à pharmacie.

Notons que dans cette armoire, il y a principalement du désinfectant, des compresses, des poches de glace, des pansements et un thermomètre frontal. Il n'y a aucun médicament.

Il est rappelé que les enfants ne doivent avoir aucun médicament sur eux ni dans le cartable, et que les professeurs n'ont pas le droit de donner un médicament à un élève même avec une ordonnance médicale. .

La délivrance de médicaments doit se faire dans le cadre d'un protocole visé par le médecin scolaire appelé PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

## **L. Règlement restaurant scolaire.**

Au cas par cas, et de manière exceptionnelle, un élève doit pouvoir être accueilli à 11h30 s'il était inscrit pour manger au restaurant scolaire et qu'il n'a pas pu venir le matin à l'école.

## **M. Evolution de l' »Espace famille » ville de Saint Priest**

La mairie doit mettre en service un espace famille modifié à partir du mois de décembre 2017 répondant davantage aux attentes des familles et qui doit être plus interactif.

Les parents d'élèves remercient l'équipe éducative pour l'ensemble des projets portés sur toute l'année et pour les articles postés sur le site internet.

Remerciements à Cristina Serio, professeur de Portugais, et à Nylsa Ottaviani et son équipe d'animateurs périscolaire pour l'année réalisée.

les prochaines dates du conseil : *Jeudi 19 octobre 2017 – 17h30 - 19h30*

Merci à tous pour votre participation et votre investissement.

Mme ROCHEBLAVE  
directrice maternelle

Mr AEBERLI  
directeur élémentaire

Le représentant des parents d'élèves  
API